Un fossé à combler

En réponse à notre appel aux compositeurs paru dans notre dernier numero, nous avons déjà reçu un certain nombre de « professions de foi » :

Taine a dit : « Aujourd'hui chacun se crée son esthétique ». Cela semble vrai à première vue. En y regardant de plus pres, on s'aperçoit qu'il n'y a pas création dans le sens absolu du terme. Personnellement, j'ai, un beau jour, découvert dans mes travaux une tendance spéciale que j'ai erigée en principe, principe auquel je me suis astreint en une certaine mesure de propos délibéré. Il n'y a pas là création. Cette particularité par quoi un auteur, un producteur se différencie d'un autre, n'est qu'un détail dans l'élaboration de l'œuvre d'art général qui évolue envers, contre et malgre les hommes et les théories ! C'est pourquoi je fais bon marché des principes, des règles, y compris les miens, lesquels, en derniere analyse, ne sont que des procédés personnels qui ne peuvent qu'être nuisibles à tout autre.

Mes sympathies vont à l'art sain, puissant et clair ; toutefois, cela ne signifie pas que la recherche du contraire ne soit pas légitime.

M.-J.-L. DÉSIRÉ-PAQUE.

L'esthétique musicale ! Question grande comme le monde et cependant si complètement, si uniquement *individuelle !* Dans la splendide lignée des « révolutionnaires », — j'entends par là tous ceux qui ont créé des « valeurs nouvelles » dans notre Art, — chacun a possédé, a créé son esthétique personnelle.

Il y a sans doute des gens qui s'imaginent qu'il existe des formules permettant de créer des chefs-d'œuvre. Il y en a même qui enseignent ces formules à ceux qui veulent bien les apprendre par cœur. Laissons-les à leur travail. Ils « savent écrire », hélas ! mais que deviennent dans tout cela la sensibilité, l'émotion, la personnalité ?

Voulez-vous que je vous offre une définition de l'Art (encore une !) ? C'est, selon moi, « l'exaltation de l'individu dans la Nature ». Il me semble que c'est assez dire. Il ne s'agit pas ici de contrepoint. Il s'agit de faire battre le cœur des hommes. Voilà, à mon avis humble, quelle devrait être l'esthétique unique de tous ceux qui écrivent. Si je ne me trompe, c'était déjà celle des Davidsbündler en marche contre les Philistins...

O. YGOUW.

(*A suivre.*)

DÉODAT DE SÉVERAC vient de mourir dans sa 48e année. Les obsèques ont eu lieu à Céret.

Les Livres

La collection des « Maîtres de la Musique » s'enrichit de deux volumes. « *Rossini* », par M. HENRI DE CURZON, est une étude très judicieuse de l'œuvre du maître. Nous y voyons défiler, depuis les duos de cors écrits pour son pere jusqu'a *Guillaume Tell*, une quantité d'operas, de cantates, etc., dont les meilleurs mélomanes de notre temps ignorent jusqu'aux titres. Nos scènes et nos orchestre laisseront-ils toujours aux orgues de Barbarie le soin de populariser des rengaines sans nous permettre de connaître l'ensemble d'une production ? Il est vrai qu'en ce qui concerne Rossini l'édition de la plupart de ses œuvres est épuisée. Il faudrait qu'un éditeur.... mais il y a les jeunes qui attendent.

Dans son volume « *De Couperin à Debussy* », M. JEAN CHANTAVOINE publie diverses études de haute critique. Après avoir noté et défini les caracteres généraux de l'art musical français, il se plaît à les reconnaître à travers les tempéraments divers de compositeurs comme Rameau, Berlioz, Chabrier et Massenet. Ces chapitres de musicographie, riches en profondes considérations esthétiques exprimées en une langue châtiée, s'apparentent aux meilleures pages de nos grands critiques littéraires.

Echos

M. Brancour, dont l'érudition est connue, nous rappelle que divers compositeurs ont, avant M. Pillois, cultivé le genre « *A la manière de...* », notamment Siegfried Ochs dans ses *Transcriptions humoristiques* et Benjamin Godard dans sa *Lanterne magique.*

Les prix du Concours de composition musicale de la Ville de Paris ont été attribués à : MM. JEAN CRAS pour la partition de *Polyphème* (poème de Samain), MAURICE LE BOUCHER pour *La Duchesse de Padoue* (d'après Oscar Wilde), MARCEL LABEY pour *Bérengère* (livret de Ch. Sohy).

HENRI DUPARC vient de recevoir la Légion d'honneur. Le ministre des Beaux-Arts a fait preuve de goût en songeant à ce grand artiste qui vit dans la solitude, à Mont-de-Marsan, et qui, par un scrupule respectable mais déplorable, semble avoir renoncé à la composition.